



24.06.2005 - 13:30 Uhr

Les prestations de la Croix-Rouge suisse

Berne (ots) -

Indication: Le communiqué et la documentation de la conférence de presse annuelle peuvent être téléchargés gratuitement en format pdf sous:
<http://www.redcross.ch/info/div/news/news-de.php?newsid=312>

Pour la première fois, la Croix-Rouge suisse présente le bilan de l'ensemble des activités et prestation du groupe CRS. A l'occasion de l'Assemblée Croix-Rouge à Lucerne, le vendredi 25 juin, elle a fait état de son engagement dans la reconstruction des régions dévastées par le Tsunami en Asie, ou ses projets devront atteindre le volume de 68 millions de francs. Par contre, suite à la baisse des demandes d'asile ainsi qu'aux restrictions financières de la Confédération, elle sera amenée à réduire ses prestations dans le domaine de l'asile.

L'engagement de 600'000 membres, de 50'000 bénévoles et de 4400 collaboratrices et collaborateurs a permis à la CRS de réaliser, en 2004, un chiffre d'affaires de 600 millions de francs environ. Le financement de son engagement était assuré pour la moitié par le produit de ses prestations, pour un cinquième par le soutien privé et pour un huitième par des prestations sur mandat public. Les bénévoles se sont engagés pendant 1,2 millions d'heures en faveur de la population suisse. La CRS ne serait pas en mesure de garantir ses prestations sans cet apport non rémunéré. Aussi s'engage-t-elle pour faciliter le bénévolat.

Les répercussions de la politique d'asile

Depuis avril 2004, la CRS est préoccupée des conséquences du durcissement de la politique d'asile, et en particulier de l'exclusion de l'aide sociale des personnes ayant fait l'objet d'une décision de non-entrée en matière (NEM). A part la forte baisse du nombre des demandes d'asile, les économies de la Confédération ont des répercussions directes sur les activités de la CRS dans ce domaine. Comme l'a expliqué son directeur M. Daniel Biedermann, la CRS devra se retirer d'une de ses activités, à savoir des examens médicaux déployés dans les centres d'accueil de la Confédération. En effet, le Conseil fédéral a décidé, dans le cadre des économies à réaliser, de modifier le service sanitaire de frontière : La radiographie pulmonaire sera remplacée par un examen oral effectué par des spécialistes, et des vaccinations ne seront plus effectuées dans les centres d'accueil.

La CRS se voit donc amenée à se retirer des cinq stations de service sanitaire de frontière, situés près des centres d'accueil de Vallorbe, Chiasso, Bâle, Kreuzlingen et Altstätten, d'ici la fin de cette année. 33 collaboratrices et collaborateurs, qui se répartissent sur l'équivalent de 12,7 postes à plein temps, seront affectés par cette décision. La CRS regrette ce développement. Les collaboratrices et collaborateurs pourront profiter d'un plan social.

Toutefois, la baisse du nombre des demandes d'asile ne provoque pas dans tous les cas une baisse d'activité : Depuis dix ans, des réfugiés souffrant de traumatismes trouvent un soutien thérapeutique auprès du Service ambulatoire de la CRS pour victimes de la torture et de la guerre. Le service situé à Berne accueille 200 patients par an. Du fait de la forte demande, la CRS a étendu le Service ambulatoire : Le nouveau service établi à Zurich a accueilli 100 patients en 2004, et depuis l'année passée la CRS coopère avec des

institutions, spécialisées dans ce domaine, à Lausanne et à Genève.

L'écart entre la demande de services et l'engagement financier de la Confédération a encore des répercussions : La CRS se verra amenée à réduire considérablement ses services dans le cadre des consultations juridiques ainsi que dans l'accompagnement lors des auditions des requérants d'asile.

Reconstruction en Asie : 21 millions de dons 68 millions pour les projets

Au cours des premiers mois suivant le raz-de-marée du 26 décembre 2004, la CRS a concentré son activité sur l'aide à la survie en faveur des populations sans abri au Sri Lanka, dans la province d'Aceh en Indonésie et en Inde méridionale. Pendant les six mois qui ont duré la phase de l'aide d'urgence, elle a engagé 5,5 millions de francs avec le soutien de la Chaîne du Bonheur.

Totalisant un montant de 21 millions de francs, les dons récoltés par la CRS traduisent un élan de solidarité sans précédent dans l'histoire de l'institution. Avec le soutien de la Chaîne du Bonheur, la CRS consacrera ces cinq prochaines années 68 millions de francs à des projets de reconstruction dans la province indonésienne d'Aceh, au Sri Lanka et en Inde méridionale. A cet effet, elle a envoyé 15 à 20 délégués spécialisés sur le terrain. La collaboration avec les Sociétés locales de la Croix-Rouge revêt une importance cruciale. La CRS axe son aide à long terme sur la reconstruction de logements et écoles, l'approvisionnement en eau et les infrastructures médicales. Elle déploie également des mesures qui permettront d'assurer des moyens de subsistance aux petits pêcheurs. Dans la province indonésienne d'Aceh, la construction du premier complexe scolaire est en cours ; en outre, la CRS œuvre au rétablissement de l'approvisionnement en eau potable, en étroite collaboration avec l'Aide humanitaire de la Confédération. Dans l'Etat de Pondichéry, en Inde méridionale, les préparatifs en vue de la reconstruction de quatre villages de pêcheurs ont démarré ; la population locale est associée aux travaux. Au Sri Lanka, la tâche s'annonce plus difficile. En apportant un soutien financier direct à des milliers de familles sans abri, la CRS, la DDC et la Chaîne du Bonheur entendent assurer la réparation et la reconstruction de maisons d'habitation dans les meilleurs délais.

Fondation humanitaire CRS : Près de 100 millions de francs accordés

Depuis sa création, la Fondation humanitaire CRS a approuvé un financement totalisant 97,5 millions de francs, consacré au soutien de la CRS dans l'accomplissement de ses tâches humanitaires, au soutien de projets issus du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi qu'à des tâches dans le domaine du service suisse de transfusion sanguine.

Comme l'a expliqué le président de la fondation, M. Dieter Weber, le conseil de la Fondation humanitaire CRS a examiné 60 projets, soumis par des organisations Croix-Rouge. Le conseil en a approuvé 33, allant de projets de courte durée et avec un budget modeste jusqu'à des projets de grande envergure, d'une durée de plusieurs années. 25 de ces projets avec un volume de 36 millions de francs sont réalisés en Suisse, huit projets avec un volume de 20 millions de francs sont menés à bien dans des pays étrangers.

Le communiqué de presse, le contenu du dossier de presse, le rapport annuel et l'aperçu financier 2004 de la CRS ainsi que l'édition spéciale du magazine « redcross.ch », consacrée au bilan six mois après le Tsunami, peuvent être téléchargés à partir d'internet : <http://www.redcross.ch/info/div/news/news-de.php?newsid=312>

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à: Beat Wagner, Chef du Service de communication CRS, tél. 076 372 41 84

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002289/100492360> abgerufen werden.